



REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE SAMER

A Samer, le 16 septembre 2024

Le Maire de Samer

A

Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil
Municipal

Madame, Monsieur, et Cher Collègue,

Vous êtes cordialement invités à une réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le

Lundi 23 septembre 2024 à 20h30

En mairie, Salle de réunion.

ORDRE DU JOUR

- Décisions modificatives
- Ligne de trésorerie
- Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
- Occupation du domaine public
- Rapport annuel d'activité du service d'élimination des déchets
- Acquisition d'un immeuble rue de Neufchâtel
- Acquisition à la ville de Boulogne-sur-Mer
- Convention de mise à disposition d'équipements destinés à la pratique du tennis
- Contournement Sud de Samer
- Vente des parcelles AB 522 et 524
- Vente de la parcelle AD 293
- Déplacement organisé au Marché de Noël d'Arras
- Convention avec BILLET WEB

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur et Cher Collègue, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Christophe DOUCHAIN.



MAIRIE : 84, Grand' Place FOCH – BP 25 – 62830 SAMER - ☎ : 03-21-33-50-64

Site Internet : www.ville-samer.fr e-mail : mairie@ville-samer.fr